ROUBAIX

...MENT ON DOIT VOTER

...du 29 juillet 1913 sur le secret ... dans son article 4, dit :

...on entrée dans la salle du scrutin, ... PRÉND LUI-MÊME une enve... Sans quitter la salle du scrutin, ...oit se rendre ISOLÉMENT dans la ca...e pour se soustraire aux regards pen...ant qu'il met son bulletin dans l'enve...oppe ; il fait ensuite constater au prési...dent qu'il n'est porteur que d'une seule enveloppe : le président le CONSTATE SANS TOUCHER L'ENVELOPPE que l'électeur introduit lui-même dans l'urne. Il doit y avoir un isoloir par 300 électeurs inscrits ».

Appel aux Socialistes, aux Républicains, aux Travailleurs

L'heure est grave ! La lutte est engagée entre ceux qui veulent la République avec toutes ses conséquences et ceux qui n'hésitent pas à recourir aux alliances suspectes pour barrer la route à la justice sociale. Le bolchevisme est un épouvantail à moineaux par lequel on tente de jeter le discrédit sur la classe ouvrière, à laquelle il faut faire confiance.

Seuls, les socialistes défendront un programme financier qui écartera le déficit.

Nous ne permettrez pas aux puissances d'argent de triompher. Elles défendraient leurs privilèges au préjudice des intérêts de la France. Elles n'hésiteraient pas à frapper d'impôts les salaires et les appointements des fonctionnaires, les maigres profits des petits commerçants et des humbles producteurs.

Votez pour la liste socialiste !

Charles VALENTIN,
Conseiller général.

Elections Législatives du 16 novembre 1919

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses concitoyens que les résultats des bureaux de vote de Roubaix-Ville seront proclamés à la Mairie (Salle Pierre-de-Roubaix).

LEUR MENTALITÉ

N'ayant pas de programme à proposer à leurs lecteurs, les adversaires du Socialisme n'avaient rien de mieux à faire, pour dire quelque chose, que de critiquer le programme socialiste. Quelques listes qui se présentent, ces bons et braves journaux de la réaction roubaisienne n'ont qu'un objectif : détruire le socialisme, et, pour cela, il faut, naturellement, voter pour leur liste, quelle qu'elle soit. C'est ainsi que l'on voit des royalistes, des radicaux, et de soi-disant socialistes-indépendants, fraterniser dans une haine commune du parti des travailleurs.

Et il est curieux de voir combien tous ces candidats (23 + 17 + 3 = 43) sont louangés, dorés, nimbés par toute leur presse. Ce sont, ou de savants sociologues, ou d'incomparables administrateurs, et leur moindre talent, à presque tous, a été de s'enrichir, ce qui est bien un talent, quel que soit le qualificatif que l'on veuille lui donner ensuite...

Eh bien ! parmi tous ces hommes éminents, il ne s'en est pas trouvé, à notre connaissance, qui ait utilisé, contre le Socialisme des arguments de quelque valeur. Ils ne se sont servis que des plus mauvais. Tant pis pour eux !

D'ailleurs, ont-ils bien cherché des arguments? C'est à ne pas croire. Ils se sont contentés d'injures ou de calomnies, armes piètres, pour l'attribution desquelles ils ont inventé de toutes pièces un Socialisme qui n'existe pas. La caricature qu'ils ont ainsi réalisée, donne une triste idée de leur imagination.

D'ailleurs, qu'offrent-ils en échange du programme socialiste ? Une « réduction » de ce programme. Réduction imparfaite, le minimum de ce qu'il fallait dire pour annoncer quelque chose.

Mais sous quelle face que se présentent les théories réactionnaires, sous la couche de bluff dont elles s'habillent, le regard le moins pénétrant n'a aucune peine à les ramener toutes à un principe unique, plus ou moins atténué de vague philanthropisme, dont les moins fumistes d'entre eux s'abusent eux-mêmes, l'égoïsme, l'immense égoïsme de classe possédante et jusqu'ici dominante, l'hypertrophie du « moi » où l'on ne sent que l'insatiable soif de grandir et l'inextinguible peur de s'amoindrir.

On pourrait écrire longuement sur cette matière. Pour rester journaliste et rompatsien, nous nous contenterons de citer un fait, preuve irréfragable : dans les listes qui s'opposent à la liste socialiste, pas un candidat, pas un seul, n'est un ouvrier, ou un représentant des ouvriers. Des industriels, des hauts fonctionnaires des capitalistes : c'est tout.

Et pour un employé, que l'on veut nous donner pour un représentant de sa corporation, disons qu'il n'a jamais représenté qu'un syndicat dissident, n'ayant jamais été admis par la C.G.T.

On le voit, aujourd'hui comme il y a cinquante ans, il n'y a encore au monde que deux catégories d'hommes : celle des exploiteurs, et celle des exploités.

Tout ouvrier qui se le rappellera n'aura nulle raison d'hésiter au moment de déposer le bulletin dans l'urne.

AVIS AUX ASSISTÉS

Le paiement des secours aux nécessiteux pour la prochaine période, commencera le lundi 17 Novembre, à 8 heures, pour les trois groupes A. B. C.

Le groupe A., Rue de Tourcoing, Crèche municipale. — Le groupe B., Rue Pellart, 99. — Le groupe C., boulevard de Paris, 15.

Des affiches, apposées aux bureaux de paiement, indiqueront les jours et heures où l'on pourra toucher.

REUNION GENERALE DE LA FEDERATION DES AMICALES LAIQUES

Dimanche dernier a eu lieu, à l'Institut Turgot, la réunion générale de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix, sous la présidence de M. Selliez.

M. Selliez rappelle l'œuvre de la Fédération depuis la délivrance de Roubaix et les résultats obtenus : colonies de vacances, nouveau local, etc. Il est ensuite procédé à l'élection d'un nouveau bureau. A l'unanimité, M. Selliez est réélu président ; il en est de même pour les autres membres. Le Bureau se constitue comme suit : Président, M. Selliez ; Vice-Présidents, MM. Duburcq et Winauts ; secrétaire général, M. Masson ; trésorier adjoint, M. Dédrot ; secrétaire adjoint, M. Mastdag ; — Vice-présidentes, Mlles Lenne et Piérens ; trésorière, Mlle Vincent ; secrétaire-adjointe, Mlle Devadder.

COMITE D'ALIMENTATION

Prix des denrées qui seront mises en vente dans la semaine du 17 au 23 Novembre :

Riz, 1 fr. 10 ; — Cacao, o fr. 60 ; — Lait sucré (1 boîte par personne), 1 fr. 35 ; — Farine Nestlé (1 boîte par famille), 2 fr. 10 ; — Vente libre de savon jusqu'à épuisement (1 pain par famille) gros, o fr. 30 ; petit o fr. 15 ; — Saindoux végétal, 1 fr. 50.

ALLOCATIONS AUX RÉFUGIÉS

Le paiement de l'allocation afférente à la période du 27 octobre au 23 novembre aura lieu Grande-Rue, 31 bis les jours et heures indiqués ci-après :

Mercredi 19 novembre : matin, de 8 h. à 11 h, numéros 1 à 600 ; soir, de 2 h. à 4 h. 1/2, numéros 601 à 1.200. — Jeudi 20 novembre : matin, de 8 h. à 11 h., numéros 1.201 à la fin et nouveaux inscrits ; soir, de 2 h. à 4 h. 1/2, les Belges.

Observations importantes. — Les titulaires devront se présenter eux-mêmes, munis de leurs papiers de résidence à Roubaix, et déclarer, s'il y a lieu, les changements d'adresse.

Ceux qui, par le travail ou par un commerce quelconque, se procurent des ressources, doivent en faire la déclaration immédiate au Service des Réfugiés.

DEFAUT D'ETIQUETTES

Pour défaut d'étiquettes à des marchandises exposées, procès verbaux ont été dressés contre M. Jean Van Langhehoren, marchand de poissons, rue de Tourcoing, 24, et M. Jules Henmion, boucher, rue du Collège, 221.

QUI A PERDU ?

M. Jean Maesseele, marchand de fruits, rue Voltaire, 76, a trouvé une montre en argent, double cuvette, avec une chaîne en cotonnoir et une breloque contenant deux portraits. Le bijou lui a été laissé et est à la disposition de son propriétaire.

UN INCENDIE A LA MANUFACTURE SELLIEZ
100.000 francs de dégâts

Un incendie s'est déclaré hier après-midi, vers une heure et demie, à la manufacture de confections Georges Selliez, rue Hellmann, 28.

Le feu a pris au premier étage, dans une salle qui servait de magasin de fournitures. Un charbon incandescent est tombé du poêle et a communiqué l'incendie au plancher, au plafond du rez-de-chaussée puis à un bureau où étaient rassemblés de nombreux modèles et patrons.

Les pompiers ont éteint l'incendie rapidement et ont laissé dans l'établissement un piquet de garde.

Les dégâts matériels, estimés à 100.000 fr., sont couverts par une assurance.

QUI A TROUVÉ ?

M. Henri Delespaul, rue de Bavai, 88, a perdu rue de Beaumont un portefeuille en toile noire, contenant 15 francs ; une feuille de démobilisation et une carte de la « Fraternelle des Combattants ».

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Hier après-midi, vers deux heures un quart, un nommé Paul Busain, qui se trouvait sur le refuge situé au milieu de la Grand'Place, fut pris en écharpe par la voiture automobile appartenant à MM. Devillaine et Rouzé, électriciens, rue de la Fosse-aux-Chênes, 61, et conduite par le chauffeur Léon Fontaine.

Busain ne reçut que des blessures sans gravité et le propriétaire de l'auto a déclaré qu'il indemniserait la victime.

COMITÉ LOCAL DE RAVITAILLEMENT
Vente de Chaussures, 18, rue des Fabricants

Mardi 18 novembre, 5e, jaunes — Mercredi 19, 5e, vertes et retardataires du 5e secteur. — Jeudi 20, 6e, jaunes. — Vendredi 21, 6e, vertes. — Samedi 22, retardataires du 6e secteur.

Le magasin est ouvert le matin, de 8 heures à 11 heures 30, et le soir, de 2 heures à 5 heures.

Se munir de sa carte de denrées.

AU COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours, aux Halles, vente libre d'eau de javel et brosses; gelée de poires, 3 fr. le kilo; bougies de toutes grosseurs, 6 francs le kilo ; nouvelle baisse sur le beurre de Normandie, 14,80 le kilo, vente libre.

Vendredi 14, pommes de terre, o,30 le kilo, de 8 h. à 11 h., 12, jaunes et vertes de 2 h. à 4 h., 13, id.; pommes de table, o,45 le kilo, de 8 h. à 11 h., 8, jaunes et vertes; de 2 h. à 4 h., 7, jaunes et vertes.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE
Soins médicaux aux victimes de la guerre

Aux termes de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919 sur les pensions des armées de terre et de mer :

« L'Etat doit, à tous les militaires et marins » bénéficiaires de cette loi, leur vie durant, » les soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques nécessités par la blessure ou » la maladie contractée ou aggravée en service qui a motivé leur réforme.

» Les ayants-droit seront, sur leur demande, » inscrits de plein droit sur des listes spéciales établies chaque année à leur domicile » de secours sous le titre : « **Soins médicaux aux victimes de la guerre** ».

C'est cette inscription qui leur donnera droit à la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques, **mais exclusivement pour les accidents ou complications résultant de la blessure ou de la maladie qui aura donné lieu à pension.**

L'admission à l'assistance ne s'applique qu'aux démobilisés blessés ou malades de maladies contractées aux armées et n'est pas subordonnée à l'établissement préalable d'une demande de pension.

Les intéressés peuvent se faire inscrire au Bureau de Bienfaisance, 115, rue Pellart.

Le Vice-Président des Bureaux de Bienfaisance et d'Assistance :
Alfred LEROUGE.

ASSOCIATION REGIONALE DE COMPTABLES

La réunion générale annuelle obligatoire aura lieu dimanche prochain, 16 novembre, à 10 heures très précises, au siège social, 10, rue Neuve, sous la présidence de M. A. Nedonsel, président d'honneur.

Les comptables admis provisoirement depuis la dernière réunion générale d'octobre 1913, sont invités à y assister.

ETAT-CIVIL
du 13 novembre 1919

Naissances. — Henriette Chatelain, rue Foucault 7. — Agnès Lefebvre, rue de l'Alma, 123 bis. — Lucienne Lahousse, rue de l'Ommelet, imp. Horace Vernet. 7. — Marcel Otevaert, rue de l'Alma, F. Frasez, 63 bis. — Madeleine Otevaert, id. — Achille Vandenbrouck, rue de Rocroi, 109. — Albert Valet, rue des Anges, 39 bis, c. Thérin, 6. — Robert Goussseaux, boul de Metz, 34, cité St-Henri, 16. — Edouard Valds, rue du Tilleul, 176, c. Lefebvre-hondt, 10. — Jacques Dedhercq, rue Henri-Régnault, 18.

Décès. — Bénoni Bilcke, peigneron, 68 ans, ép. Sauvage, décédé, rue Cugnot, 5. — Hubert Gillot, s. p., 74 ans, déc. rue Saint-Jean, 52. — Henriette Wartel, s. p., 85 ans, veuve L. Quesnoy, déc. boul. Montesquieu, 45 — Léonie Dubrucque, s. p, 67 ans, ép. Clayes, déc. rue de la Bruyère, 99.

2 morts-nés.

BONS DE LA DEFENSE NATIONALE

Les **Bons de la Défense Nationale** sont remboursés au Bon Génie, 7 bis, rue des Augustins, Lille, moitié en argent, moitié en marchandises. Meubles, Literie, Poêlerie, Vêtements, Pardessus, Imperméables. Vente au Comptant.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

LA GREVE DES ELECTRICIENS EST TERMINEE

Les patrons électriciens de Roubaix, Tourcoing, ont fait savoir au Syndicat ouvriers qu'ils acceptaient leurs revendications, à savoir, la reconnaissance de ce Syndicat, et l'application de rétroactivité en date du 16 septembre. La grève est donc terminée. Les ouvriers reprendront le travail lundi matin.

CHAMBRE SYNDICALE « UNION DES TRANSPORTS » DE ROUBAIX ET ENVIRONS

Lundi 17 novembre 1919, à 7 heures du soir, au siège du syndicat, 43, rue de l'Alouette, réunion générale de tous les ouvriers des transports.

Le camarade François, secrétaire de subdivision à la Fédération exposera les décisions prises par la Fédération ainsi que leurs modes d'application à tous les Syndicats fédérés.

La présence de tous les membres est absolument indispensable, et la Carte confédérale à jour sera exigée à l'entrée de la salle.

A LILLE

AUX FONCTIONNAIRES

Les délégués des groupements adhérents à la Fédération des fonctionnaires, avaient arrêté le programme ci-dessous des revendications de fonctionnaires, à soumettre aux candidats à la députation :

1. Engagement des partis politiques de défendre les revendications de fonctionnaires.

2. Engagement des candidats de soutenir l'action corporative des fonctionnaires, notamment :

a) Extension du droit syndical à toutes les catégories des fonctionnaires ;

b) Indemnité d'occupation ;

c) Rappel de traitements ;

d) Allocation militaire à tous les fonctionnaires mobilisés ;

e) Indemnité de résidence aux fonctionnaires municipaux ;

f) Maximum de 8 heures à la journée de travail.

L'affichage tardif de la quatrième liste des concurrents, n'a pas permis à ceux-ci de répondre en temps utile.

Ont accepté le programme sans restriction :

MM. Adriensence, Beauvillain, Coppeau, Couteaux, Goniaux, Hentgès, Pierpont, Plet, Saint-Venant, D. Vincant.

Les membres de la liste radicale ayant désigné un des leurs pour répondre au nom de tous, M. D. Vincent déclare qu'il y a accord général et cordial sur toutes les revendications présentées.

M. Chappey accepte les revendications a, b, c, e, et estime que les deux autres paraissent liées à une réforme générale de l'administration, qu'il cherchera à faire aboutir.

Concernant la demande faite aux partis politiques, M. Delory déclare que pour ceux qui tiennent à respecter leur parole, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de s'engager sans connaître en quoi consistent les revendications.

Il accepte les revendications a, f, sans restriction et les revendications b, c, d, e, à condition de défalcation des indemnités ou des secours déjà touchés conformément, à l'esprit de la loi, les fonctionnaires ne devant pas avoir un régime de faveur.

Certifié conforme aux renseignements donnés.

Pour la Commission et par ordre,

La secrétaire générale : Jeanne Déghilage.

PARTI SOCIALISTE

L'action Socialiste

Lebas, Escoffier, Inghels ont été acclamés vendredi au Casino Palace

La grande salle du Casino-Palace était comble, vendredi soir, lorsque Lebas, Escoffier et Inghels parurent à la tribune. Lefebvre, secrétaire de la section roubaisienne du Parti Socialiste, fut élu président à l'unanimité, avec Doise et Mrchier comme assesseurs.

Inghels critiqua longuement les programmes des adversaires du socialisme, où il est question surtout de reconstitution. « Comme si, dit l'orateur, les républicains n'avaient pas déjà donné suffisamment de preuves de leur incompétence dans l'œuvre qu'ils ont appelée de reconstitutions ! »

Répondant à l'épithète de bolcheviste que les réactionnaires donnent aux socialistes, Inghels rappelle que lorsque, il y a deux mois, on proposait aux socialistes de composer avec eux « un syndicat de députés sortants », on ne les traitait pas de bolchevistes.

Lebas, salué par des acclamations enthousiastes prend ensuite la parole. Longuement, minutieusement, il analyse la situation nationale telle que l'a faite le gouvernement actuel. Au sujet de la reconstitution, il montra que ce que l'on [illegible] ce meilleur, le remploi obligatoire, est l'œuvre des députés socialistes. Il donne de nombreux exemples de l'incurie de nos services administratifs qui est cause qu'en pleine période « dite de reconstitution » des usines ferment leurs portes, faute de charbon, alors que le combustible abonde sur le carreau des mines, à 30 kilomètres à peine.

Le brillant orateur critique ensuite, en précisant les chiffres l'Administration financière qui nous conduit à l'abîme. Après avoir parlé de notre intervention en Russie, et de la situation dangereuse que nous favorisons au militarisme allemand, Lebas, termine, très applaudi, par un appel en faveur de la liste socialiste, dont dépend l'avenir de la République du travail.

Enfin, c'est Me Escoffier, l'éminent avocat à la Cour d'Appel, qui met en parallèle les différentes listes de candidats. Il critique violemment l'attitude de certains politiciens qui, il y a un an, signaient avec les socialistes un manifeste de la coalition républicaine, et qui, aujourd'hui, font cause commune avec la réaction.

Le Traité de Paix fait ensuite les frais de la verve étincelante des leaders, dont le discours est haché d'applaudissements.

La soirée s'est terminée par le vote unanime de l'ordre du jour, aux acclamations de la foule enthousiaste.

A HELLEMMES
UNE AFFICHE

En réponse aux calomnies de « La Croix du Nord », la Section hellemmoise du Parti socialiste. a fait placarder dans toute la commune, l'affiche suivante :

« UN DEFI

« Comme par le passé, nos adversaires, de concert avec quelques traîtres de la Classe ouvrière, essayent de salir notre camarade HENGES, maire d'Hellemmes, candidat aux élections législatives, par des insinuations perfides et malveillantes.

« Déjà, la « Croix du Nord » jette son venin sous le couvert de l'anonymat, l'arme des lâches.

« Nous mettons au défi nos calomniateurs, de venir apporter leurs accusations publiquement, à la réunion de samedi prochain, à 7 heures du soir, salle Triboul, rue Ghesquière, où le citoyen Hentgès sera présent. »

Electeurs,

Tous à cette réunion pour juger des procédés.

La Section Hellemmoise.

A MARCQ-EN-BARŒUL
AUX ELECTEURS

Pendant la journée du vote, une permanence sera établie, 70, rue Jean-Jaurès, à l'Amicale, chez le camarade Alphonse Duhamel.

Toutes les réclamations seront reçues et il y sera fait droit.

D'un autre côté, un contrôle sérieux sera exercé dans les bureaux de vote.

Nos adversaires calotins ne doivent pas se figurer qu'ils feront voter les morts ni les curés avec plusieurs cartes.

Des membres du Parti socialiste feront partie de tous les bureaux, et d'autres camarades passeront au cours de la journée.

Nos adversaires ne trafiqueront pas comme dans le Comité de ravitaillement.

Electeurs, attention !...

A RONCHIN
LISTE DES CANDIDATS POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES

BADOUX Louis, retraité, conseiller sortant — BART Henri, employé, conseiller sortant — DANCOISNE Eugène, paveur — DELCAMBRE Louis, presseur, conseiller sortant — DELCOURT Arthur, menuisier, conseiller sortant — DELZENNE Auguste, menuisier — DELZENNE Désiré, métallurgiste — DERNONCOURT Alexis, serrurier — DESROUSSEAUX Jules, menuisier, conseiller sortant — DUPONT François, plombier — ECROHART Henri, rentier — FLEURY Auguste, boulanger — FORMESTRAUX Emile, décorateur, conseiller sortant — FROMONT Alphonse, commerçant, conseiller sortant — GUILLE Ernest, employé des P. T. T., conseiller sortant — LARIDAN Paul, électricien — LEHER Henri, employé des P. T. T. — LEMAN Emile, négociant, conseiller sortant — MOREAU Lucien, employé des P. T. T. — MOURET Victor, tourneur, conseiller sortant — ROCHART Jules, chicorérier — VILLETTE Désiré, tourneur — WATTRELOS Louis, métallurgiste, conseiller sortant.

A FRESSAIN
AUX CAMARADES DE FRESSAIN

Les élections sont proches, et vous avez à élire un nouveau Conseil municipal.

La section du P. S. de Fressain, a jugé bon de présenter à vos suffrages les citoyens du Parti. En accordant vos suffrages aux citoyens du P. S., vous ferez entrer des hommes, au sein du Conseil municipal, capables de défendre vos droits communaux.

Camarades tous debout, le 30 novembre, pour le droit et la liberté.

Vu les candidats :

CLIQUET Oscar, gérant de la Coopérative quvrière ; CARLIER Victor, syndicaliste ; QUEANT Joseph, syndicaliste ; DUPUIS César, secrétaire de la Section syndicale ; WIART Victor, cultivateur.

LA SECTION.

TOURCOING

M. LOUCHEUR PROMET DU CHARBON

En réponse à une lettre que M. le Maire de Tourcoing a adressé au ministre de la Reconstitution industrielle, pour lui demander de remédier au manque de charbon dont souffre actuellement la ville, M. Loucheur a fait la promesse suivante :

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 4 novembre, par laquelle vous voulez bien me faire part de la pénurie de combustible à Tourcoing.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de passer des ordres extrêmement précis à l'ingénieur en chef des mines du Pas-de-Calais pour qu'il expédie très rapidement le tonnage de charbon domestique alloué à la ville de Tourcoing.

Je lui ai même donné ordre de livrer un supplément, de manière à compenser les charbons belges, dont les arrivages sont actuellement int suffisants.

J'espère, dans ces conditions, que la situation de la ville de Tourcoing va s'améliorer rapidement.

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE

Réception et vérification des déclarations de dommages, des demandes d'indemnité, ainsi que des bons de réquisition, attestations, certificats, etc....

Lundi 17 novembre de 8 h. à 12 à midi n. 926 à 1900 ; et de 2 h. à 6 h. n. 2901 à 9975.

Le protestataire est prié de se présenter personnellement muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

UN VOL DE 300 FRANCS

M. Joseph Vercruysse, 34 ans, boucher, rue Saint-Joseph, a porté plainte pour vol opéré jeudi soir, à son domicile, d'une somme de 300 francs ; d'une chaîne de montre en argent ; d'une épingle de cravate en or, d'une valeur de 80 francs, et d'un trousseau de clefs.

CAMBRIOLAGE D'UNE EPICERIE

Une enquête est ouverte pour découvrir l'auteur du cambriolage du magasin de Mme Lamblain, épicière, demeurant rue de Croix, 23.

On a emporté pour quelques centaines de francs d'épicerie.

VOL D'UNE ROUE D'AUTO

M. Jean Segard, 25 ans, néociant, demeurant à Tourcoing, 15 bis, rue des Ursulines, a déposé une plainte contre un inconnu, qui lui a soustrait, le 11 courant, entre six et sept heures du soir, une roue d'auto déposée dans sa voiture automobile, qui stationnait rue Sainte-Ursule. Une enquête est ouverte.

UN ACCIDENT DE VOITURE

Jeudi dernier, dans le courant de l'après-midi, M. Daucette, camionneur, demeurant rue Nationale, 111, à Tourcoing, passait dans cette rue, conduisant un cheval attelé à un camion.

Par suite du verglas, la voiture a dérapé ; a heurté la colonne supportant le réverbère situé face à l'église Notre-Dame, et l'a démoli. Le service du gaz a été informé.

DEFAUT D'ECLAIRAGE

Pour embarras de la voie publique et défaut d'éclairage, une contravention a été dressée dans lanuit du 12 au 13 courant, contre M. Achille Vancrayneld, 28 ans, marchand de charbon, rue du Château, 87, à Tourcoing.

A l'Huitrière

6, rue Basse, LILLE, COMMENCE DES AUJOURD'HUI LA PREPARATION DE SES ESCARGOTS.

LILLE

Un coup des gros affrêteurs

Une attaque contre Louis-Louis se retourne contre son auteur

Une personnalité bien connue du monde des gros affrêteurs a fait publier par la presse réactionnaires du Nord une note incriminant les petits bateliers et Louis Louis, le dévoué président du Syndicat de la Petite Batellerie, au sujet des transports pendant la guere et des envois actuels de charbon.

A cette note intéressée, il est extrêmement facile de répondre que le citoyen Louis Louis a rendu des services tels à l'organisation des transports par eau, durant les hostilités, qu'il a reçu une lettre officielle de félicitations de M. le ministre des Travaux publics, le remerciant du concours constant et très efficace qu'il a apporté à l'Office de la Navigation, pour la Défense Nationale.

Au surplus, c'est à l'opposition systématique de M. P. L..., l'auteur de la note, qu'est dûe le manque de réglementation des transports par eau, à l'heure qu'il est, afin de mieux assurer aux manitous de l'affrêtement des bénéfices que paie en fin le compte le public.

CEUX QUI NOUS VOLENT

LA SURETE PINCE A NOUVEAU UN RAT DE GARE

Depuis quelque temps, la Sûreté a la main particulièrement heureuse. Tout dernièrement, elle appréhendait une bande de rats de gare, et quelques-uns de leurs complices, auteurs de nombreux vols.

Hier, elle a mis sous les verroux un individu qui se livrait isolément à ce genre de sport.

Ce quidam, un certain Henri Bert, 40 ans, apprêteur, domicilié à Roubaix, rue des Longues Haies, 115, cour Legros, 6, avait été aperçu par un employé du Chemin de fer, sortant de la gare, un colis de fort volume qu'il venait de dérober au quai de débarquement de la grande vitesse. Il s'agissait de pneus, adressés à la Compagnie électrique de la rue de la Barre.

Mis en méfiance par les allures suspectes du porteur de ce colis, et instruit par l'expérience, cet employé interrogea Bert, qui était en état d'ébriété et ne put montrer à son interlocuteur aucun récépissé.

Conduit au bureau du chef de gare, où deux agents vinrent le cueillir, le roubaisien fut mis au violon du poste central où on le laissa cuver son vin, après quoi M. Perny, chef de la Sûreté, l'interrogea. Bert nia être un voleur et mit sur le compte de l'ivresse l'acte répréhensible qu'il avait commis.

Malheureusement pour lui, comme on le fouillait, on découvrit dans l'une de ses poches, un jeton métallique portant le numéro 87 et cette mention : « Buffet de la gare ».

A cet endroit, l'on sut que ces jetons étaient remis aux voyageurs ou clients, contre le dépôt d'un colis.

Il fut ainsi, de fil en aiguille, établi que Bert, était l'auteur du dépôt audit buffet, d'un colis de toile à matelas d'une valeur de 900 francs, volé par lui aux Messageries de la gare.

Savamment cuisiné, l'intéressé avoua encore deux autres vols : l'un d'un colis de cache-cols, l'autre d'un colis de tabliers.

Il aurait vendu le tout à des prix dérisoires à des personnes du quartier de Fives que la police recherche.

Une perquisition opérée au domicile de Bert, qui est père de huit enfants, mais vit séparé de sa femme, n'a pas donné d'importants résultats.

Déféré au Parquet, le rat de gare a été écroué.

Le montant des vols commis par lui s'élève à environ 2.000 francs.

UN ESSAI DE CAMBRIOLAGE

Au cours de l'avant-dernière nuit, on a tenté de s'introduire dans la cave de l'immeuble situé au numéro 42 de la rue Gantois, en enlevant une trappe.

Dérangés dans leurs opérations, on ne sait de quelle façon les malfaiteurs ont pris la fuite sans avoir pu mettre leur dessein à exécution.

Une enquête est ouverte.

Elle est venue du fond du fin fond de l'Aveyron

C'est en effet, de la commune de Laroquea par Boisse-Pevchot, au fin fond de l'Aveyrony, que nous est venue la lettre de Mlle Marie Leygues. Et nous la reproduisons ici sans y rien toucher, cette lettre toute bonne, toute simple, écrite comme on écrit à la campagne, mais dont le dernier paragraphe est tout touchant par son humanité :

Mlle Maria LEYGUES

« Je viens vous remercier du bien que les Pilules Pink m'ont fait. Depuis plus d'un an, j'étais atteinte d'anémie. J'avais des maux de tête fréquents et bien mal à l'estomac. Il y avait des aliments que je ne pouvais digérer. J'avais une grande fatigue et je marchais avec peine parce que j'étais vite essoufflée. Mes époques étaient insignifiantes. J'ai pris des fortifiants, ça me soulageait quelque temps, sans me donner guérison complète. J'ai enfin entendu vanter vos Pilules Pink. Au mois de janvier, j'ai commencé par faire le traitement et à la première boîte j'ai senti que j'allais beaucoup mieux. Maintenant, je suis guérie, mes forces sont revenues, mon appétit aussi que j'avais perdu. Les voisins sont étonnés de me voir si bien portante. »

Et Mlle Maria Leygues ajoute ceci, qui est beau, qui est humain : « Pensant peut-être de pouvoir rendre service à quelqu'un qui serait dans ma situation, j'ai pensé de vous l'écrire. J'ai pris six boîtes, j'ai 19 ans, j'ai l'honneur de vous saluer. »

Quand on a lu ça, on peut penser que les Pilules Pink n'ont pas besoin de tant de publicité. Tant qu'ils pourront parler les braves gens guéris diront partout du bien des Pilules Pink.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco, plus 0 fr. 40 de timbre, taxe par boîte. 707.

UNE PORTE MAL FERMEE

Profitant de ce que la porte du magasin de Mme veuve Guelton, commerçante, 60, rue Arago, était mal fermée, des malandrins se sont introduits nuitamment dans son magasin.

Ils y ont dérobé 26 paires de chaussures, d'une valeur totale de 1.500 francs. La police les recherche.

AU PARQUET
DES FRAUDEURS

Deux fraudeurs ont été hier déférés au Parquet et écroués après interrogatoire. Ce sont les nommée Léopold De Deyne, 20 ans, soldat belge, en garnison à Gand, arrêté en gare de Tourcoing, et trouvé en possession de tabac, de bougies, de cigarettes et d'un revolver de provenance étrangère.

De Deyne, inculpé de fraude, sera en outre poursuivi pour rébellion et opposition à l'exercice de ses fonctions d'un préposé des douanes.

— Joseph Meirlan, 20 ans, sujet belge, terrassier, domicilié à Marquillies, arrêté également à Tourcoing, porteur de 4 kilos de tabac d'une valeur de cent francs.

A L'UNIVERSITÉ
DES BOURSIERS

L'Officiel publie hier matin les arrêtés du ministre de l'Instruction publique, attribuant prés l'Université de Lille, une bourse de 1.500 fr. à M. Chantraine Pierre ; une bourse de 3.000 fr. à M. Gassan Pierre ; une bourse de 4.000 fr. à M. Leroy Pierre ; une bourse de 2.000 fr. à M. Dubois Michel ; une bourse de 1.500 fr. à M. Goubet Raymond ; une bourse de 3.000 fr. à M. Lieveaux Georges.

DEUX P. G. BOCHES « REPECHES »

Hier après-midi, vers deux heures, deux gendarmes de la brigade de Lille remarquaient, à la gare Saint-Sauveur, deux individus aux allures suspectes qu'ils interpellèrent.

Ceux-ci déclarèrent se nommer Malchereck Paul, 28 ans, et Otto Schulzer, 27 ans, et avouèrent s'être évadés la veille du camp de Vaucelles, près Cambrai, où ils étaient internés à la compagnie 282 des P. G. Les deux indésirables ont été écroués.

LA VENTE DES FARINES AU DETAIL

Les boulangers ont été autorisés à vendre à chaque ménage une livre de farine par semaine, mais d'ici peu cette quantité sera réduite à la moitié.

Jusqu'à présent, le contrôle n'existe pas, étant très difficile à exercer.

Or se plaint cependant de ce que cette quantité soit accordée sans tenir aucun compte du nombre des personnes qui composent les ménages.

Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Maurice JACQUELINE

de l'Ecole Dentaire de Paris,

de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures

AU QUESNOY 41, rue Thiers, 41, les Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi.

A BAVAY, Grande-Place, le Mercredi

A BERLAIMONT, place du Marché

Ancien Café de la Place, le JEUDI.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOMME

Le crime d'une mère

Dans le courant du mois de novembre 1915, une jeune fille, d'une très honorable famille de Fives, Mlle Geneviève Longuépée, 23 ans, accouchait clandestinement dans la maison où elle était en service, rue Thiers, à Lomme.

Des personnes qui s'étaient aperçu de sa grossesse en avisèrent la police française qui enquêta.

On vida la fosse d'aisance et on retrouva le cadavre d'un nouveau-né.

Le petit corps fut examiné par un docteur, qui déclara que l'enfant était né à terme et viable.

Convoquée au commissariat de police, Geneviève Longuépée protesta de son innocence, mais le docteur qui l'examina déclara nettement qu'elle venait d'être mère.

Pressée de questions, la mère criminelle avoua enfin son crime. Pour sa défense, elle déclara qu'un civil inconnu avait pénétré dans sa chambre et l'avait violée. Elle ajouta que pour l'honneur de sa famille, elle avait caché sa grossesse à tout le monde.

Elle mit l'enfant au monde sans le secours de personne, puis elle cacha le nouveau-né dans un seau hygiénique, pour aller le jeter ensuite dans la fosse d'aisance.

Mise en état d'arrestation, la mère criminelle fut remise ensuite en liberté provisoire.

Elle comparaîtra mardi prochain, 18 novembre, devant la Cour d'assise de la Seine.

Le GUIDE MASSON *INDICATEUR des TRAINS*

COUVERTURE ROUGE, est toujours en vente partout. Le mieux informé et le plus complet. Contient les Rues de Lille, les Tramways. Prix des places rectifiés. Tarifs divers